

<p style="text-align: center;">DIPLOME D'ETUDES SPECIALISEES ANESTHESIE-REANIMATION Recommandations pour la présentation du mémoire</p>
--

OBJECTIF :

Fournir au jury un mémoire synthétisant le travail réalisé par l'interne sur un projet précis.

Les cas cliniques ne sont, à priori, pas retenus comme sujet de mémoire.

Une présentation de type « manuscrit pour les Annales Française d'Anesthésie Réanimation » est fortement souhaitée.

En pratique, la présentation du mémoire doit suivre les recommandations, ci-dessous.

PRESENTATION DU MEMOIRE

Format 21 x 29,7 avec une reliure en carton ou en plastique.

Page de couverture et de garde selon le modèle joint

Le texte doit être dactylographié sur feuille 21 x 29,7, en double interligne.

Les marges doivent être de 2,5 cm.

Les pages doivent être numérotées.

REDACTION :

Première page : le titre du travail (copie de la page de couverture)

Seconde page : le résumé.

Sa présentation se fait sous forme structurée. Il comporte les rubriques suivantes :

- a) objectif(s)
- b) type d'étude
- c) patients et méthodes
- d) résultats principaux
- e) conclusions, en insistant sur les données nouvelles.

Le résumé s'écrit au passé composé et/ou à l'imparfait. Il ne doit comporter que des mots indispensables. Il ne dépasse pas 250 mots. Le style télégraphique est accepté.

Le résumé se termine par les mots clés (5 maximum).

Troisième page : le plan détaillé avec numéros de chapitres, paragraphes et pagination.

Texte : 30 pages maximum, bibliographie et figures comprises. Il comportera :

A - INTRODUCTION

Analyse du problème compte tenu des données de la littérature. Justification et but de la recherche.

B - MATERIEL ET METHODE

1. Description précise du matériel, des patients (critères d'inclusion et d'exclusion) et de la (ou des) méthode(s) utilisée(s). Précision des mesures et calculs effectués.
2. Méthode(s) statistique(s) utilisée(s) et justification.
3. Problème(s) éthique(s) éventuel(s) et dans ce cas, accord du Comité de Protection des Personnes et de la Recherche Biomédicale.

C - RESULTATS

Ceux-ci ne seront accompagnés que d'un commentaire bref permettant une meilleure compréhension de la part du lecteur. Ne pas mélanger résultats et discussion. Les événements sont rapportés à l'imparfait ou au passé composé.

D - DISCUSSION

Analyse critique et discussion de ceux-ci par comparaison avec les données antérieures de la littérature. Les événements sont rapportés à l'imparfait ou au passé composé.

E - CONCLUSION

Concise et claire, en trois ou quatre points précisant l'intérêt fondamental ou clinique des résultats obtenus et les études complémentaires éventuellement nécessaires.

TABLEAUX ET FIGURES

Les tableaux et figures sont inclus dans le texte à leur place logique. Ils seront numérotés par ordre d'apparition, les tableaux en chiffres romains, les figures en chiffres arabes. Les tableaux et figures doivent mentionner les unités utilisées. La signification statistique, des différences éventuellement observées. Ils doivent être accompagnés d'un titre bref et d'une légende permettant leur compréhension. Les signes et abréviations utilisés doivent être explicites. Les tableaux et figures doivent pouvoir être lisibles indépendamment du texte.

ABREVIATIONS ET UNITES

Les unités de mesure peuvent être exprimées en système international (SI) ou conventionnel. Les abréviations doivent être explicites lors de leur première apparition dans le texte. Pour le nom des médicaments, on utilisera les noms génériques avec une initiale minuscule, les noms de spécialité avec une initiale majuscule.

BIBLIOGRAPHIE (EN FIN DE MEMOIRE)

Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte.

Les références citées dans les tableaux ou les légendes des figures sont numérotées dans l'ordre de mention du tableau ou de la figure dans le texte. Quand une même référence est citée plusieurs fois dans le texte, elle porte le même numéro pour chaque citation. Les chapitres différents d'un livre ou du volume d'une collection sont cités avec des numéros distincts.

Les références sont identifiées dans le texte, dans les tableaux et dans les légendes, par des chiffres arabes entre crochets. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non et par un trait d'union quand il s'agit de plus de deux chiffres consécutifs, seuls les chiffres extrêmes étant alors cités. Exemples : [2, 3], [5, 7], [9-11], [2, 3, 5, 7, 9-11, 13].

Dans la mesure du possible, les numéros des références sont cités en fin de phrase. L'article ne comporte que des références à des textes qui ont été réellement consultés pour la rédaction du mémoire. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa.

Quand le nombre des auteurs dépasse six, les six premiers sont cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ».

Exemples :

- *Article de périodique*

1. Guerre-Berthelot P, Crama P, Prima F, Oddoze C, Branchereau A ; Gouin F, et al. Incidence des lésions myocardiques après chirurgie vasculaire : diagnostic par la troponine Ic. *Ann Fr Anesth Réanim* 1997 ; 16 : 950-4.
 - *Article d'un supplément à un volume*
2. Janvier G, Annaat G. Y a-t-il des limites à l'hémodilution ? *Ann Fr Anesth Réanim* 1995 ; 14 Supple 1 : 9-20.
 - *Chapitre d'ouvrage*
3. Mashabi Y, Alhomme P. Voies veineuses centrales, pression veineuse centrale, cathétérisme artériel. In : Pourriat JL, Martin C, Eds. *Principes de réanimation chirurgicale*. Paris : Arnette Blackwell ; 1995. p. 3-11.
 - *Congrès*
4. Benhamou D. Analgésie après chirurgie cœlioscopique. In : Sfar, Eds. *Conférences d'actualisation. 39^e Congrès national d'anesthésie et de réanimation*. Paris : Elsevier ; 1997. p. 9-15.
 - *Référence d'un article de l'EMC*
5. Dureuil B. Mécanique respiratoire. *Encycl Méd Chirb* (Elsevier, Paris). Anesthésie-Réanimation, 36-030-A 10. 1990 : 14 p.

Présentation du **Curriculum Vitae**

Un curriculum vitae est à insérer dans le mémoire, après la bibliographie.

Modèle de Curriculum Vitae :

Nom :	Etudes secondaires : « Baccalauréat »
Adresse :	Etudes médicales : « Faculté » - date de début :
Date et Lieu de Naissance :	Concours d'internat réussi :
Nationalité :	Année et Faculté de Nomination :
Situation de Famille :	Détail des Stages d'Internat :
	Année et Sujet de la Thèse :
	Autres Diplômes :
	Publications :

PRESENTATION ORALE du mémoire
devant la commission interrégionale :

Cette présentation est dans sa forme identique à une présentation scientifique d'un résumé à la SFAR :

- Durée : 5 minutes
- **5 transparents** :
 - 4 pour la présentation de l'étude, concis, sans phrase
 - 1 pour le CV.

MODELE

**INTER REGION NORD-NORMANDIE-PICARDIE
AMIENS-CAEN-LILLE-ROUEN**

Diplômes d'Etudes Spécialisées Anesthésie Réanimation Chirurgicale

Titre : (Arial Gras 16 – Helvetica Gras 16)

Soutenu par : (Arial 14 – Helvetica 14)

Le :

U.F.R. de Médecine :

Directeur de l'Enseignement :

SERVICE :

DIRECTEUR DU MEMOIRE :

RAPPORTEUR :